



Toulon, le 8 décembre 2018, 11h30

## Manifestations du 8 décembre 2018 dans le Var

Les manifestations de ce samedi 8 décembre 2018 ont conduit à l'activation du centre opérationnel départemental du Préfet du Var dès 08h00 afin de veiller à la sécurité et coordonner les éventuels moyens de secours.

Sont rassemblés autour du Préfet : les représentants de Vinci Autoroutes, de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale et de la CRS Autoroutière et des services de secours et d'incendie du Var.

### Voici l'état des secteurs à éviter ce samedi 8 décembre à 11h20 :

#### **Blocage en cours,**

- Saint-Maximin, accès de l'autoroute A8
- **Manifestations en cours**
- Brignoles, rond point avant l'autoroute A8
- Brignoles, station service Avia
- Flassans-sur-Issole, rond point DN7
- Puget sur Argens, rond point DN7
- Rians, rond point CD3/RD561 « L'Amoureux »
- Saint Maximin, rond point avant l'autoroute A8
- Toulon, déambulation en centre-ville
- Toulon, préfecture, une délégation va être reçu par le préfet
- Trans-en-Provence, rond point du centre commercial Carrefour/Bir Hakem
- La Valette, rond point Darty

#### **Filtrage en cours**

- Bandol, péage de A50 dans les 2 sens
  - Bandol, échangeur d'entrée vers Bandol
  - Brignoles, péage de l'autoroute A8
  - Cannet des Maures, péage A57/A8 sortie 13
  - Cannet des Maures, autoroute A57/A8
  - Fréjus, rond point du Gargalon (blocage des poids lourds)
  - Fréjus Est, sortie 38
  - Hyères, rond point Henri Petit
- Hyères/Toulon/La Londe, opération escargot sur le retour (sens Toulon /Hyères)

- Le Muy, rond point d'entrée sur l'autoroute A8 (blocage des poids lourds)
- Le Muy, péage 36 sur l'autoroute A8
- Pourrières, péage de Trets – sortie 33
- Puget sur Argens, sur l'autoroute A8 sortie 37
- Puget Ville, péage de l'autoroute A57 en direction de Toulon

Jean-Luc Videlaïne, préfet du Var, appelle solennellement à la retenue et au respect des fonctions et de l'intégrité physique des forces de l'ordre et services de secours.

Par ailleurs, et afin de prévenir toute atteinte à la sécurité et à la tranquillité publique, et dans le cadre de la vigilance prescrite par le contexte actuel, deux arrêtés, applicables sur le territoire de l'ensemble des communes du département ont été pris par le préfet du Var :

- interdisant la vente au détail et le transport dans tout récipient transportable de produits combustibles et ou corrosifs, carburants et gaz inflammables du vendredi 07 décembre 2018 à 15 heures au lundi 10 décembre 2018 à 08 heures,
- interdisant, pour les particuliers, la vente et l'utilisation d'artifices de divertissement du vendredi 07 décembre 2018 à 15 heures au lundi 10 décembre 2018 à 08 heures.

**La sécurité de tous les usagers de la route, des manifestants, des personnels de sécurité et de secours ainsi que des personnels chargés de l'entretien des réseaux doit être une priorité absolue.**

**Le préfet demande aux participants aux mouvements organisés ce 8 décembre de faire preuve d'un esprit de responsabilité et de prudence dans les actions entreprises, pour éviter tout incident ou accident et faciliter le passage des véhicules de secours.**

Le préfet du Var appelle les usagers de la route à adapter leurs déplacements dans les zones concernées et, à l'approche des ralentissements, à faire preuve de civisme et de calme : adaptation de la vitesse, respect des distances de sécurité et, en fin de ralentissement, signalement aux autres automobilistes par l'utilisation des feux de détresse.

Retrouvez toute l'information en temps réel sur Twitter avec notre fil d'actualité via @Prefet83, l'état de la circulation des autoroutes du Var via @A8Trafic, @TunnelToulon et @VinciAutoroutes et en zone Sud via @cezocsud.